L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 13 OCTOBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI MATIN, 13 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encans, —bottes, souliers et bro lequins.

Par D. E. Morphy, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs,—un terrain triangulaire, au coin des rues St-Louis, Peters et Decatur.

Paris même aux Nos. 108 et 110, rue des Magasins—jambons et épaules.

SPECTACLES.

Mardi 13 octobre 1874.

ACADÉMIE.—La fameuse combinaison de nouveautés de Schuman, etc.

GLOBE.—Les Sœurs Worrell, et W. B. Cahill, dans la pièce The Field of the cloth of Gold.

ST CHARLES.—Neck and Neck, grand drame.

La guerre contre le Sud.

Il est évident que le nouveau journal de New-York, *The Republic*, n'a été créé que parce que le *Times* refusait de se faire plus longtemps l'instrument de l'odieux système de calomnies dirigé contre le Sud par l'administration fédérale pour colorer d'un prétexte une intervention armée qui n'a d'autre but que d'influencer ou d'escamoter les élections en Louisiane. Le numéro du 7 octobre du nouvel organe contient en tête de ses colonnes, une série de faux rapports sur les prétendus outrages dans le Sud. Nous n'en citerons que trois lignes pour montrer de quel caractère sont ces rapports:

On s'est assuré d'une façon digne de foi que, depuis *la date du dernier* rapport sur les kukiux il y a eu SOIXANTE meurtres politiques dans le comté Sumter.

On voit en quoi consiste le procédé. Une information vague qui, portant le chiffre des meurtres politiques à soixante d'un coup, donne le droit de qualifier d'horrible l'état de choses qu'on représente comme existant, et justifie les dragonades, les persécutions et l'établissement d'un système de terreur qui empêche les blancs d'emporter l'élection. Toute cette fantasmagorie sanglante s'évanouira à l'enquête judiciaire, mais trop tard, le tour sera fait.

Une dépêche adressée de Washington par un correspondant spécial au *Courier-Journal*, confirme nos soupçons sur les mobiles qui font agir l'administration; la voici:

Washington, 9 octobre.—Il est déjà évident qu'une politique sans merci a été déclarée contre le peuple de l'Alabama. Un des principaux chefs de la conspiration dans cette ville pour produire un règne de terreur dans cet Etat, a déclaré ce soir, avec exaltation, que les Républicains emportaient maintenant l'Alabama par une majorité de 15,000 à 20,000 voix et que six sur huit des membres du Congrès seraient républicains. Il a ajouté que la cavalerie des Etats-Unis parcourait le pays, prenant du fourrage, des provisions, etc., sans payer, aux habitants qui fuyaient devant eux, et qu'en ce cas le gouvernement son parti, c'était exactement comme s'il y avait guerre. Il a avoué librement que des arrestations avaient été faites non seulement dans le comté Sumter mais encore dans le comté Choctaw, et qu'il y en aurait dans tout l'Etat. Le colonel Sumner ayant été choisi pour cette besogne.

Il a ajouté que le refus d'admettre les prisonniers du comté Sumter à caution, a été produit par l'avis de l'avocat général Williams dans une dépêche à l'avocat de district à Mobile. Le public ne se faisait pas une idée du caractère désespéré et sauvage des desseins de l'administration; et ces révélations sur sa politique ont causé un frémissement de dégoût et d'horreur parmi les citoyens décents.

Nous trouvons encore, dans le même journal, la dépêche suivante:

Washington 9 octobre.—Le compromis entre les planteurs et les gens de couleur de la paroisse Terrebonne, et le mouvement récent de Pinchback et autres de sa race à la Nouvelle-Orléans, trouble le programme de l'administration, qui avait compté sur une victoire de sa cohorte dans cet Etat.

On croit maintenant nécessaire, pour cet Etat et pour ceux du Nord ou des élections doivent avoir lieu, d'adopter des mesures tellement extrêmes en Louisiane qu'elles poussent les blancs à la résistance, quelque sévères que soient ces mesures.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre.—Quatre compagnies du 7me cavalerie ont été envoyées dans la région de la Rivière Rouge, sous le major Lewis Merrill, l'officier qui, pendant l'agitation KuKlux dans la Caroline du Sud, s'est rendu notoire et a gagné tant d'argent en arrêtant les personnes accusées d'appartenir au clan des KuKlux, puis en se faisant admettre au barreau et en poursuivant et faisant condamner les prisonniers. La législature alloua de fortes sommes pour l'arrestation et la condamnation de ces hommes, et Morrill reçut tout, sauf la commission allouée aux auteurs de la loi.

La discorde chez les radicaux.

L'harmonie ne règne pas précisément dans les clans radicaux.

Dans un meeting qui a eu lieu à la Pointe à la Hache, et où Sypher et Stella Martin devaient se disputer les palmes de l'éloquence, les Butteristes et les Mahoneyistes, les deux factions rivales de la paroisse Plaquemines, se sont livrés à une lutte qui s'est terminée par une furieuse pistolettade. Tous comptes faits on n'a trouvé personne de tué et un seul blessé du nom de Brown. L'auteur supposé de la blessure a mis le fleuve entre lui et ceux qui voulaient l'arrêter.

Une autre bagarre de nègres a eu lieu ces jours-ci, dans la paroisse St-Jacques, à un meeting radical tenu à la Vacherie. On discutait un projet de compromis entre démocrates et républicains et la discussion est devenue si chaude qu'on en est venu aux coups.

Les combattants se sont servis de couteaux et de pistolets, et on dit qu'il y a eu un grand nombre de noirs blessés dont quelques-uns grièvement.

Nous citons ailleurs un autre fait, celui d'un nègre tué par des noirs radicaux uniquement parce qu'il était démocrate.

Les faits de meurtre et de violence, de la part des noirs dans le Sud, sont plus fréquents que ceux qui sont commis par des blancs, mais nous ne voyons pas invoquer contre eux la loi des ku-klux. La justice fédérale a comme l'administration de Grant, deux poids et deux mesures.

ENREGISTREZ-VOUS!

L'enregistrement des électeurs doit être clos le 23 octobre courant. Les citoyens qui ne veulent pas être privés du droit de voter, feront bien de ne pas attendre au dernier jour pour se faire enregistrer.

☞ Il n'y a plus que DIX jours pour se faire enregistrer.

Hâtez-vous de vous procurer vos papiers.

LA TOUSSAINT.—La maison Lelièvre annonce aujourd'hui qu'elle a reçu un magnifique fonds d'ornements pour les tombeaux. Ces articles, on ne peut plus nouveaux, seront vendus à des prix de panique, rue Royale No 174 et rue Baronne No 9 près la rue du Canal.

VÊTEMENTS ET LINGE FAIT.—M. B. T. Walshe, dont nous annonçons l'arrivée, prévient ses amis et le public en général, qu'on peut voir maintenant, dans son établissement de la rue du Canal No 110, un des plus beaux stocks de linge fait qu'on ait jamais importé en cette ville, ainsi qu'un assortiment brillant d'habits pour les jeunes garçons et enfants. Les ventes se feront au comptant seulement, et à cause de cela les prix seront d'une modicité extrême.

—Nous certifions, dit le *Figaro*, l'authenticité de ce dialogue qu'on vient de nous communiquer.

Une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans échange des confidences avec sa tante:

—.... Enfin, il m'a laissé entendre qu'il voudrait bien devenir mon mari.
—Tu lui as répondu?
—Je lui ai dit: Demandez à papa.
—Est-ce qu'il te convient?
—Pas du tout.
—Alors, pourquoi l'encourager?
—Je ne l'ai pas encouragé. Je l'ai adressé à papa, qui n'a pas d'autorité dans la maison. Oh! quand je dirai: Demandez à maman, ce sera autre chose!

Le Bill sur la Charte de Ville.

Le bruit court depuis deux jours que le pseudo-gouverneur Kellogg a signé ou va signer le bill qu'il avait en poche et qui supprime le droit du peuple à nommer ses administrateurs municipaux pour transférer ce droit à M. Kellogg lui-même.

Nous ignorons ce qu'il y a de fondé dans ce bruit et nous avons peine à croire que M. Kellogg ose jeter un pareil défi à l'opinion publique, à moins qu'il n'en reçoive l'ordre impératif de l'autorité fédérale à Washington, sans l'appui de laquelle il ne peut exister.

Il sera temps d'examiner la valeur de la mesure quand M. Kellogg l'aura signée et promulguée, en attendant nous donnons le texte du bill pour que nos lecteurs sachent à quoi s'en tenir.

Section 1. Il est décrété, etc., que la section 2 de la loi No 48 de 1871, approuvée le 13 mars 1871, intitulée "Acte pour amender un acte intitulé un acte pour étendre les limites de la paroisse d'Orléans, etc., approuvé le 16 mars 1870, et pour prescrire des règles additionnelles pour le gouvernement de la corporation de la ville de la Nouvelle-Orléans, est amendé et redécrété comme suit:

Que la section 7 de la loi No 7 de 1870, approuvée le 16 mars 1870, et intitulée "Un acte pour étendre les limites de la paroisse d'Orléans, etc.," est amendée et redécrétée comme suit:

L'élection pour le maire et les divers administrateurs aura lieu tous les quatre ans et en même temps que l'élection pour le gouverneur de l'Etat; et ils seront choisis parmi les votants, ayant qualité, de la ville de la Nouvelle Orléans. Toutes les vacances survenant par démission, décès, expiration de terme, perte de qualité ou autrement, à tout autre moment qu'à l'élection générale, sera remplie par nomination faite par le gouverneur, de l'avis et du consentement du Sénat quand il sera en session, ou sujette à son approbation à la prochaine session; pourvu que les vacances puissent être temporairement remplies, jusqu'à la décision du gouverneur comme suit: l'administrateur des finances agira comme maire *protem*, et le maire pourra désigner tout administrateur pour un autre département *ad interim*; et la même règle sera suivie en cas d'absence ou de maladie. Et tous les fonctionnaires dont il s'agit, occuperont leurs emplois jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés et aient pris qualité.

Sec. 2. Il est de plus décrété, etc., que rien dans cette loi ne sera interprété de façon à étendre les termes des occupants actuels des fonctions de maire et d'administrateurs de la ville de la Nouvelle-Orléans au delà du temps pour lequel ils ont été élus. Et à l'expiration du dit terme pour lequel ils *ont été élus*, le *gouverneur nommera leurs successeurs*, jusqu'à l'élection générale de 1876, comme il est prescrit ci-dessus.

Sec. 3. Il est de plus décrété, que toutes les lois ou parties de lois en contradiction avec cette loi sont rappelées dans ce qu'elles ont de contraire, et cet acte prendra son effet du jour où il aura été passé.

Lettre patriotique d'un candidat des Ruches.

Les conservateurs ne peuvent se diviser dans l'élection qui va avoir lieu et les citoyens qui ont été choisis comme candidats par l'organisation des Ruches, suivront, sans aucun doute, pour la plupart, le noble exemple que vient de donner M. B. F. Forman en refusant de se porter candidat en concurrence avec des citoyens qui lui paraissent offrir toutes les garanties désirables. Nous reproduisons la lettre sensée et patriotique de M. Forman, avec l'espoir que cet estimable citoyen aura des imitateurs parmi les autres candidats des Ruches.

Messieurs des Ruches:

Messieurs: Bien que n'étant pas membre de votre organisation, vous m'avez fait l'honneur de me désigner comme candidat au poste de Sénateur pour le premier district, embrassant la partie de la ville comprise entre les rues Félicité et Canal, qui a droit à trois Sénateurs.

J'apprécie cet honneur et vous en suis reconnaissant. Depuis que la convention de paroisse conservatrice et démocrate, qui a siégé dans la salle Grunewald, a désigné M. James H. Grover et M. Henry D. Ogden, citoyens d'une intégrité, d'une capacité et d'un patriotisme reconnus, qui tous deux feront autant pour la rédemption de la Louisiane et pour soulager notre peuple de ses fardeaux que je pourrais faire moi-même, je ne puis consentir que vous vous serviez de mon nom comme candidat de façon à compromettre l'élection d'aucun de ces deux messieurs. Je ne parle pas de M. W. I. Kelley, autre candidat des conservateurs, parce que je ne le connais pas comme je connais personnellement MM. Ogden et Grover.

En présence de l'appauvrissement général du peuple de la Louisiane résultant d'une taxation exorbitante et injuste et considérant le principe fondamental de liberté américaine,—que les gouvernements sont établis pour le bien des gouvernés—et que les seuls objets légitimes du gouvernement sont de protéger la vie, la liberté et la propriété, et, à cet effet, d'administrer la justice et de réprimer les crimes, et que, chaque fois que la législature, au lieu que l'agent du peuple a entrepris de faire fardeau de l'argent du peuple, ou de taxer le peuple pour d'autres objets, elle a excédé son autorité, et que son action est usurpé et n'établit aucun lien légal ni moral, chaque candidat à la législature devrait s'engager publiquement à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour réduire les dépenses du gouvernement d'Etat, de paroisse ou municipal au plus bas chiffre possible pour exercer les fonctions absolument nécessaires du gouvernement, de façon à ce que le total n'excède pas la limite fixée dans votre programme, qui est plus élevée que cela n'est nécessaire.

Il devrait, en outre, s'engager, pendant la durée de son terme, à ne voter pour aucune allocation pour payer quoi que ce soit du principal ou de l'intérêt de la prétendue dette de l'Etat, et à interdire aux villes, villages et paroisses de lever ou de collecter des taxes au-delà du chiffre le plus bas nécessaire pour faire marcher les gouvernements locaux sur la base la plus économique. Les pouvoirs du gouvernement ont été employés de façon à détruire la propriété et à chasser le capital, au lieu de le protéger. C'est une nécessité publique de permettre au peuple de se reposer de ces extortions et de cette taxation.

Un comité, réuni des hommes les plus capables et les plus intègres de la législature, avec pouvoir de faire venir les personnes et les documents et de recueillir les témoignages, devrait scruter toute l'histoire des émissions de Bons et mandats de l'Etat et de la ville, et montrer au monde les fraudes et les iniquités qui ont été accumulées sur nous, et comment on a abusé des pouvoirs du gouvernement et comment on en a perverti les fonctions.

Si le premier et le second article de votre programme veulent dire plus que ceci, je ne puis les soutenir. Si les candidats nommés par la convention conservatrice et démocratique proposent moins que cela, ils n'accompliront aucun soulagement réel pour le peuple de la Louisiane.

Respectueusement, etc.,
B. R. FORMAN.

SOUSCRIPTION AU PROFIT Des familles des tués et des blessés,

qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

COMITÉS DE SECOURS.

Jérôme Meunier, Président, E. Merilh Trésorier, Emile Carrière, Secrétaire.

Membres: MM. F. Limet, Elie Bougère, Oscar Forstall, B. Saloy, Alfred Bingier, E. Monteuse, capitaine John Glynn, James Boyce.

Montant des listes déjà publiées	$1,896 30
N. Kuntz	$5 00
M. Valadé, de Washington Paroisse St-Landry	10 00
Mme J. Galinier	5 00

TEMPÉRATURE.—12 oct. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	70	21
12 M.	84	29
3 P. M.	88	31
6 P. M.	78	26

Restauration pour les faibles.—Les constitutions débiles ne peuvent pas être rendues fortes et saines par des médecines. La santé, pour être permanente et complète, doit être établie par une action harmonieuse et régulière des divers organes. Un système de doses ne produira pas cet effet, mais les Stamach Bitters de Hostetter le feront. Cet admirable tonique et correctif règle l'estomac en même temps qu'il le fortifie, et il rend le même service au foie, aux boyaux, et tout en rendant de la vigueur au physique tout entier, il purifie et enrichit le sang. Un bon appétit, un sommeil tranquille, une digestion saine et une action régulière du corps—quatre grandes conditions de la santé—sont le résultat de ces fameux amers. Ils vitalisent, tranquillisent et égalisent. Par une heureuse combinaison chimique d'ingrédients végétaux apéritifs et anti-bilieux, mis en solution et répandus dans le système par un stimulant fortifiant et agréable, les Stamach Bitters de Hostetter affectent en une et même fois les divers organes abdominaux.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—L'excellente troupe de Schuman est engagée pour une semaine encore, avec un changement complet dans le programme et une nouvelle *étoile* de plus, Mlle Dorati, des Folies Dramatiques de Paris, qui nous a surpris et charmé, non seulement parce qu'elle est jeune et fort jolie, mais aussi parce qu'elle a un talent sérieux,—autant que nous avons pu en juger par une première audition,—et une voix riche, pleine et très étendue, se soutenant parfaitement dans les notes hautes comme dans les notes graves.

Mlle Dorati ne peut que gagner à être connue de notre public et elle mérite mieux qu'une mention banale.

Pour être franc, maintenant que nous avons vanté la nouvelle acquisition de la troupe Schuman, nous dirons que Mlle Fontainebleau avec tous ces tours de voltige et d'équilibre, nous a paru assez médiocre, mais nous ne voulons pas la juger hâtivement.

Les autres artistes, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, nous font toujours autant de plaisir.

THÉATRE DU GLOBE.—Notre ami Kittredge est-il satisfait de l'ouverture de son théâtre hier soir?

Nous avons lieu de le croire, car jamais public n'a été mieux disposé pour un directeur, et toutes les places disponibles dans la salle étaient occupées.

L'ouverture a été magnifique et nous souhaitons beaucoup de soirées comme cela à M. Kittredge.

Nous avons revu avec plaisir les sœurs Worrell, toujours plus sémillantes que jamais, Wm. Cahill et McCarthy, tous de vieilles connaissances.

Nous reparlerons d'eux et de la troupe plus longuement une autre fois.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'enregistrement.

L'enregistrement à la Nouvelle-Orléans a marché assez bien, comme on le verra par le tableau comparatif ci dessous. On remarquera que le premier, le cinquième et le sixième ward sont en retard sur l'enregistrement de 1870. Dans le cinquième ward notamment il y a 280 électeurs enregistrés de moins qu'en 1872. Nous engageons les retardataires à se hâter, car l'enregistrement sera clos le 23.

Wards	Enregistrés	Un sur	Enregistrés en 1870
Premier	2,494	5	2,605
Second	2,8 0	4	2,1?7
Troisième	5,016	5	5,110
Quatrième	2,0??	7	2,037
Cinquième	3,006	6	3,2?4
Sixième	2,091	5	2,191
Septième	2,??6	5	2,163
Huitième	2,216	4	1,4?0
Neuvième	2,???	4	2,?1?
Dixième	2,??0	4	2,416
Onzième	2,6??	6	2,3?5
Douzième	2,1??	6	1,?51
Treizième	?99	5	705
Quatorzième	477	5	324
Quinzième	??	6	[illegible]
Dix-septième	547	5	[illegible]
Total	35,0??	6	34,014

Le *Picayune*, à qui nous empruntons ce tableau donne les informations suivantes:

Les blancs sont déjà en avant d'environ 1200 voix et leur majorité s'accroît tous les jours. Il y a des majorités blanches dans tous les wards sauf cinq, le 7e, le 14e, le 15e, le 16, et le 17e. Dans le 7e les nègres sont en avant de 428, mais on calcule qu'il y en a 400 enregistrés frauduleusement. Il y a déjà 700 enregistrés de plus qu'en 1870. Dans le 14e ward les noirs ont l'avance de 86, tandis que le recensement donne deux blancs contre un noir, c'est-à-dire 400 blancs de plus que de nègres.

Dans le 16e et le 17e (Carrollton) les allemands ont négligé de s'enregistrer, laissant le terrain libre aux noirs qui ont une majorité de 210 voix dans le 16e et de 51 dans le 17e. Dans le 3e il y a peu près égalité; les blancs sont légèrement en avance.

Des comités sont à l'œuvre pour découvrir les enregistrements frauduleux et poursuivre les coupables.

L'ADVISORY BOARD.

Séance régulière du 12 octobre.

Les membres du Bureau de contrôle se réunissent à deux heures de l'après midi à l'Hôtel de la Monnaie, sous la présidence de M. Bonzano.

Des communications adressées par des citoyens demeurant dans les campagnes et dans la ville sont lues, mais aucune mesure définitive n'est prise à leur sujet.

La résolution suivante, présentée par l'honorable Albert Voorhies est adoptée:

Résolu, qu'il soit recommandé au gouverneur Kellogg de nommer J. P. Rondeau comme commis d'enregistrement du 11ème ward et Edward Carly, comme commis d'enregistrement du 5ème ward, ces deux commis devant être seuls autorisés à faire les entrées dans les livres d'enregistrement.

Par M. E. Howard McCaleb:

Résolu, que l'attention du colonel Wm. Wright, enregistreur en chef de l'Etat, soit appelée sur la location actuelle des bureaux d'enregistrement du 3ème, du 5ème et du 9ème ward, avec la recommandation de les rapprocher d'avantage du fleuve dans un bref délai.

La résolution suivante est présentée par l'honorable Albert Voorhies:

Attendu que C. J. Green, enregistreur de la paroisse Lincoln n'a pas fait preuve d'assez de zèle dans l'exercice de ses fonctions;

Résolu, que l'Advisory Board recommande qu'il soit destitué immédiatement.

La résolution est mise aux voix. MM. Voorhies et McCaleb votent pour son adoption; MM. Packard et Joubert votent contre.

M. Bonzano, agissant comme arbitre, déclare qu'il prendra la résolution en considération et qu'il donnera sa décision à la prochaine séance.

L'advisory Board s'ajourne alors jusqu'aujourd'hui, 13 courant.

Le maire Wiltz et ses amis.

Le maire Wiltz a reçu la lettre suivante qui lui a été adressée par le club central démocratique du neuvième ward:

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1874.

Honorable L. A. Wiltz:

Cher monsieur—Les soussignés, délégués à la convention de paroisse conservatrice qui a siégé dernièrement à la Nouvelle Orléans, en vue du refus de M. J. C. Sporl d'accepter la nomination de représentant à la Législature qui lui a été offerte, sollicitent la permission de substituer votre nom au sien.

Vos services passés comme membre d'une législature et aussi comme maire de la ville, et surtout l'exemple de désintéressement que vous avez donné dernièrement, en refusant l'usage de votre nom comme candidat à la place de maire, de crainte de créer une division parmi les votants conservateurs de la ville, ont convaincu les soussignés qu'ils ne pouvaient pas présenter de candidat plus acceptable à tous les votants du ward, parce qu'on n'en saurait trouver un qui aurait plus de zèle, d'activité, de probité et d'énergie que vous, pour effectuer les réformes qui sont demandées si instamment par la grande masse de notre population.

Nous espérons, conséquemment, que vous n'aurez pas de raisons pour refuser d'accepter la nomination qui vous est offerte de si grand cœur.

Très respectueusement,

F. DUDENHEFER, Chairman des délégués du 7ème ward.
AUG. CAYOT, JAMES BOYCE,
JOS. GOERTZ, PHIL. MUNCH,
L. C. GUILLOTTE.

M. Wiltz a remercié beaucoup les délégués du neuvième ward du compliment qui lui était fait, mais il n'a pas donné de réponse positive encore relativement à la place de représentant du ward à la Législature qui lui a été offerte.

Il a déclaré qu'il prendrait leur offre en considération.

Hier matin, deux comités du parti radical, l'un composé d'hommes de couleur et l'autre de blancs, ont demandé une entrevue au maire Wiltz, lui offrant de présenter son nom devant la convention radicale de paroisse, comme candidat à la place de maire.

M. Wiltz a remercié les membres des deux comités de leur bon vouloir, mais a dit qu'il ne pouvait pas honorablement accepter leur proposition.

Club des républicains réformateurs.

Voilà une appellation qui promet, car la réforme est aujourd'hui le premier besoin de l'Etat et de la ville. Chacun l'éprouve, et tout ce qu'il y a d'honnête dans le divers partis républicains devrait se rallier sous ce drapeau. C'est le sentiment qui anime les républicains du 7me ward qui, sans bruit d'annonce et tout spontanément, se sont réunis hier soir et ont complété leur organisation par la nomination des officiers dont les noms suivent: Président, Marcel Dupart; vice-président, M. Leblanc; 2e vice-président, Edward Emouet; 3e vice-président, H. Guénard; secrétaire, Charles Provosty; trésorier, Paul Mévard.

Comité de finance.—MM. Leblanc, Charles Provosty, Siméon Porée, Guénard. Le club s'est ajourné à jeudi prochain dans le même local à 7 heures du soir.

Une invitation de M. Anthony Liambias, grand marshal du club démocratique, du 7e ward, adressée au club républicains réformateurs, pour assister au meeting démocratique qui sera harangué mercredi soir par MM. Waggaman et Gibson a été reçue avec enthousiasme.

Kellogg convaincu de mensonge pour la centième fois par le gouv. McEnery.

Nous recevons, trop tard malheureusement pour l'insérer dans notre édition de ce matin, une communication du gouverneur McEnery, adressée au peuple des Etats-Unis, dans laquelle il réfute en détail les mensonges les plus saillants dont la fameuse adresse que M. Kellogg a publiée il y a quelques jours est émaillée.

Le pseudo a prétendu qu'il avait offert dans le temps de soumettre le compte des votes, d'après les registres officiels en la possession du gouvernement McEnery, à un tribunal qui aurait été composé de deux membres de la fusion, de deux membres du parti radical et d'un arbitre désigné par les quatre autres membres réunis.—Selon lui, sa proposition aurait été refusée.

Le gouverneur McEnery prouve que Kellogg l'ayant fait aborder par un homme à lui, dans le courant de l'année 1873, pour lui proposer un semblable arrangement, il avait accepté d'emblée.

Il paraît que l'usurpateur s'attendait à un refus, car il a été tout étonné de voir son offre acceptée et n'a fait aucune réponse.

C'est alors, que dans le but de le pousser dans ses derniers retranchements, le gouverneur McEnery lui a écrit directement une lettre pour lui offrir les mêmes termes de sa proposition.

Cette lettre a été apportée au bureau du pseudo-gouverneur par M. William Woelper, qui l'a remise en mains propres et qui a vu Kellogg la lire.

Quelques jours après Kellogg a fait venir celui-ci et a refusé verbalement de ratifier l'arrangement qu'il avait pourtant été le premier à suggérer.

Cette lettre, le gouverneur McEnery en a gardé une copie qui est avec ses papiers à Monroe.

Il a télégraphié pour qu'on l'a lui fasse parvenir, afin qu'il l'a rende publique.

Kellogg est un menteur très consommé, mais, il a toujours la mauvaise chance d'être découvert.

Double enregistrement.

Vendredi dernier, messieurs W. E. Kirk et P. O'Brien ayant été nommés pour faire le recensement du 1er et du 2 1 ward, se sont aperçus qu'un certain homme de couleur s'était fait enregistrer deux fois; d'abord, sous le nom de Frank Williams, 126 rue Constance, No 1819 sur le registres du premier ward; puis, sous le nom de Frank Dupremont, 278 rue Carondelet, No 8?3 sur les registres du second ward.

Ils ont questionné ce misérable, qui, craignant qu'il ne le fussent arrêter pour parjure, a tout avoué et a montré ses papiers doublement frauduleux.

Sur ces entrefaites, un métropolitain, répondant au nom de Martin Conner, plein de zèle pour le parti radical qui prétend se soutenir par la fraude, est arrivé sur les lieux et a arrêté MM. Kirk et O'Brien, feignant de les accuser d'avoir voulu acheter les papiers d'enregistrement du nègre.

Conduits devant le juge municipal McArthur, les deux citoyens ont été mis en liberté sur parole, mais les papiers restent en Cour comme preuve, et il est probable que le noble métropolitain sus mentionné aura rendu après tout un mauvais service à son frère de couleur.

Encore un outrage.

Le fait suivant se passe de commentaire:

Un jeune garçon de seize ans, nommé Edward Dick, fils de M. E. A. Dick, qui portait sur sa poitrine un insigne de deuil en mémoire de nos soldats citoyens tombés pour la défense de nos droits, le 14 septembre dernier, a été assailli, il y a quelques jours, par trois nègres au coin des rues Prytania et Erato, et battu cruellement.

Son insigne de deuil a été arraché et foulé aux pieds et le malheureux jeune garçon n'a été attaqué ainsi que parce qu'il en avait osé un attribut.

Il est temps que les misérables qui commettent ces outrages soient châtiés.

L'armée et la marine des Etats-Unis, représentées par Ulysses Grant, ne peuvent pas les protéger.

Que tous ceux de nos concitoyens qui se croient exposés à ces lâches agressions portent soigneusement un bon pistolet dans leur poche.

Quand trois ou quatre de ces insulteurs auront été tués, les autres se tiendront pour avertis.

Vingt-Sixième Anniversaire de la Société Lusitane Portugaise.

La société Lusitane Portugaise a célébré en grande pompe, dimanche 11 octobre, son 26ème anniversaire.

Cette excellente association, qui compte actuellement trois cent vingt-cinq membres actifs, a fait une procession dans les rues du Second et du Premier District, avec la célèbre fanfare de Jaeger en tête, partant de la rue du Bayou, près St-Claude, où se trouve la salle de réunion.

A la résidence du Dr. Rancé, rue des Remparts, le cortège s'est arrêté, et Mme Alice Rancé, s'avançant sur le balcon, a présenté une bannière en soie avec les armes du Portugal, qui a été reçue au nom de la société Lusitane, par M. John G. Castellanos.

Au coin des rues Ste-Anne et Remparts, il y a eu encore un temps d'arrêt. Mme Mangin ajoutant une magnifique guirlande à la bannière.

La salle de l'Association avait été préparée pour recevoir les membres et leurs invités; aussi, vers trois heures et demie de l'après-midi, après le retour de la procession, on s'est empressé autour d'une table bien servie et la journée s'est terminée le plus gaiement du monde.

La Société Lusitane Portugaise est administrée par les officiers suivants:

José Bacongue, président, P. Barbarich, 1er vice-président, C. Napoleon, 2d vice-président, A. Morgan, secrétaire, E. Simon, assistant secrétaire M. Trigo, trésorier, C. F. Sirovich, grand marshal, Dr. Rancé, médecin.

La Société de St. Maurice.

Cette société de bienfaisance et de secours mutuels a été fondée le 29 janvier dernier, et depuis elle n'a fait que grandir et prospérer. Son organisation ayant été complétée définitivement, les sociétaires ont fait une première sortie avant-hier dimanche, se réunissant à l'asile établi par eux, rue Hancock, entre Chartres et Royale.

La bannière bleue de la société, représentant St. Maurice, a été présentée par Mlle Marie Candeau, qui a fait un petit discours bien senti que nous reproduisons. Le voici textuellement;

Messieurs,

Je suis bien fière d'avoir été choisie pour être la marraine de cette noble bannière que j'ai l'honneur de vous présenter.

En portant les yeux sur l'image du patron de la Société, dont elle est ornée, vous vous souviendrez de son histoire, de ses vertus; vous vous...... efforcerez d'imiter son noble dévouement.

Sociétaires de St-Maurice, vous éprouverez toujours un légitime orgueil en marchant à l'ombre bienfaisante de ce noble emblème d'assistance et de fraternité. Il n'est pas destiné, vous le savez bien, à vous conduire sur des champs de bataille cueillir des trophées, tachés de sang. Non; mais, selon le remarquable esprit de votre superbe organisation, il vous prêchera sans cesse l'esprit d'harmonie, l'esprit de charité, l'esprit de concorde. Devant cette noble bannière, la misère et la souffrance disparaîtront.

Devant elle, la mort elle même inspirera moins d'horreur.

Sociétaires de St-Maurice, au nom des familles pauvres mais honnêtes, je fais, de concert avec toutes les dames de la paroisse, des vœux sincères pour la prospérité de votre noble société.

La société a reçu ensuite un drapeau tricolore français des mains de Mlle Julie Cadet Lange; puis, un drapeau américain donné par Mlle Philomène Voisement.

M. Théo. Forest, président de l'association, a remercié en quelques paroles bien dites chacune des donatrices, et les bannières ayant été bénies par le révérend abbé Duval, les membres de la société se sont embarqués à bord du steamer Palace près des casernes, pour débarquer au pied de la rue Esplanade et marcher en procession dans les rues principales du second et du premier district.

S'arrêtant à la résidence de M. Dufort, les sociétaires ont eu une couronne de fleurs pour leur bannière de St-Maurice présentée par Mlle Clémentine Dufort et une guirlande pour le drapeau français, donnée par Mlle Firmin Sérène.

A la maison de M. Louis Marchand, ils ont été invités à participer à une abondante collation préparée pour eux, et la même hospitalité leur a été accordée à la résidence de M. Barthélemy Anthony.

La société de St-Maurice compte actuellement 400 membres avec les officiers suivants:

Théo. Forest, président; A. Saulet, vice-président; Louis Maspero, secrétaire; Cadet Lange, trésorier; François Candeau, collecteur.

Nos jurés.

MM. Smallwood et Casanave, commissaires nommés par Kellogg pour présider au choix des jurés dans la Cour criminelle, ont tiré de la roue, avec l'aide du shérif Patton, les noms des citoyens suivants qui devront faire leur service dans le jury:

H. H. Arbo, Francisco Amaccis, Louis Shaefer, A. Grunault, Thos. Maugan, J. E. Richard, Henry Gortler, Michael Clare, M. G. Wheeler, Christ Gogreve, J. C. Murphy, Ant. Fleury, Aug. Block, J. Mathieu, Wm. Water, Jos. H. Snydam, Henry Blanks, Jos. Dias, Jno. Ellersbush, Jas. H. Massey, Henry Thomas, L. A. Saxon, Chas. Gassenburger, Jno. G. Parham, Theo. Picou, H. C. Millaudon, Jas. Keating, J. B. Solari et Geo. Foster.

Comme ce nombre n'est pas suffisant, les commissaires ont reçu l'ordre de faire un tirage de soixante-dix autres noms.

Petites faveurs radicales.

Nous apprenons que James H. Ingraham, le mulâtre jadis influent, membre du Sénat de Kellogg et ami de Pinchback, qui a une tendance à jalouser et à détester les *carpet baggers* blancs, est tombé en disgrâce dernièrement, pour cette raison très probablement.

Ingraham remplissait un emploi, nous ne savons pas lequel, dans une des cours du district. Il vient d'être remplacé par J. R. Clay, homme de couleur comme lui, mais dont les sympathies sont plus Kelloggistes.

La population de couleur est généralement très irrité de ce passe-droit, comme elle l'appelle, et commence à trouver que l'usurpateur l'a traite plus que cavalièrement. On nous rapporte avoir entendu quelques hommes de couleur notables dire que si Kellogg ne prenait pas garde, ils le chasseraient de l'Etat encore plus vite que les liguenrs blancs.

Convention radicale de paroisse.

Le malheureux hôtel St Louis, depuis qu'il a été transformé en maison d'Etat, est voué à toutes les dégradations. On en a fait un dortoir de nègres, puis une caserne, des Etats-Unis, et maintenant la convention radicale panachée de paroisse y siège.

Les nègres, après une élection très agitée vendredi, ont élu, ou à peu près, leurs délégués à une convention de paroisse, dont la mission est de désigner des candidats pour les fonctions municipales.

Presque tous les délégués sont des nègres car il semblerait que les aventuriers blancs pensent qu'ils n'auraient rien à gagner de ce côté, ont jugé convenable de s'abstenir et de laisser les frères et amis noirs se distribuer aux polls des coups de poings et des coups de rasoirs.

On ne voyait donc hier que très peu de figures blanches autour de l'hôtel St-Louis; rien que des nègres et de vrais nègres, noirs comme de l'ébène!

Les soldats des Etats-Unis ont pu avoir gratis le spectacle d'une convention panachée au naturel.

Rien n'y a manqué, ni les gros rires africains, ni les bourrades et les gros jurons, ni surtout ce parfum de musc tout particulier que l'on ne trouve que dans ces agglomérations de frères et amis et qui flatte peu agréablement les nerfs olfactifs.

Si les troupiers de l'oncle Sam croyaient encore que les pupilles de la nation avaient l'intelligence et le bon sens voulus pour gouverner les provinces conquises du Sud, ils doivent être maintenant complètement édifiés sur ce point délicat.

Leur voyage à la Nouvelle-Orléans leur aura toujours servi à quelque chose.

Passons.

La convention radicale de paroisse s'est réunie hier pour ne rien faire, si ce n'est pour constater qu'elle existait.

Un comité de vérification de pouvoirs a été nommé pour essayer de mettre un peu d'ordre dans la confusion des contestations.

L'assemblée s'est alors ajournée à ce matin.

Un meurtrier se constitue volontairement prisonnier.

Le 30 mars dernier, un homme de couleur du nom de Dave Peel, a été tué dans une querelle par un certain Elie Lee, également de couleur, qu'il soupçonnait d'être l'amant de sa femme.

Nous avons raconté cette histoire à cette époque dans tous ses détails.

Elie s'était esquivé, et pendant six mois, il a vécu dans le nord de la Louisiane, sans jamais pouvoir échapper aux remords de sa conscience.

Enfin il s'est décidé à revenir à la Nouvelle-Orléans, et, samedi dernier, il s'est constitué volontairement prisonnier.

Il dit pourtant que lorsqu'il s'est vu forcé de tuer Dave Peel il était trouvé placé dans un cas de légitime défense et qu'il aurait été tué par celui-ci s'il n'avait prévenu.

Elie Lee a été mis sous les verrous, en attendant qu'il soit jugé.

LE CONCURRENT DU PRINCE NAPOLÉON.—Voici la circulaire adressée aux électeurs du canton d'Ajaccio par le prince Charles Bonaparte, qui a été élu au conseil général, contre son cousin le prince Napoléon, fils de Jérôme.

"Arenenberg, 13 septembre 1874.

"Messieurs,

"Vous êtes appelés à élire un membre du conseil général. Je désire reprendre dans cette assemblée le mandat que vous m'avez confié, il y a quelques années.

"Un respectueux attachement, des devoirs que je ne déclinerai jamais, me dictaient ma première déclaration auprès du chef de ma famille; votre patriotisme me la conseillait.

"Le prince impérial m'a donné l'autorisation de vous présenter ma candidature. Je viens donc vous demander vos suffrages.

"Vous gardez religieusement le culte de cette dynastie dont votre cité est le berceau, dont vos gloires et les malheurs sont ceux de la patrie elle-même.

"Vos votes ont toujours été l'expression des regrets et de vos espérances; j'ose affirmer qu'ils ne seront pas un désaveu de votre passé, fidèle à celui dont vous avez conservé le nom.

"Agréez, messieurs, l'assurance des sentiments dévoués de votre compatriote,

"Napoléon Charles BONAPARTE."

UN AMI MALADROIT.—On lit dans le *Progrès* de Lyon:

"M. Thiers, se rendant dans le midi de la France, est arrivé ce matin, vers six heures, à la gare de Perrache.

"Reconnu par les employés de la gare, l'ancien président de la République a été l'objet d'une manifestation aussi sympathique que respectueuse.

"M. Thiers, nous dit un témoin oculaire, a salué très respectueusement les employés. Quelques sergents de ville qui se trouvaient près de là se sont bénévolement attribué les saluts de M. Thiers, et ne voulant pas être en reste de politesse, se sont découverts à leur tour. Ce que voyant, M. Thiers est descendu de wagon, et s'adressant aux représentants de la police lyonnaise:

"Ce n'est pas à vous, a-t-il dit, qu'est destiné mon salut; c'est à ces braves travailleurs que voilà."

"Puis il remonta en voiture et le train s'éloigna de Lyon."

Le *Progrès*, qui est un journal radical, a voulu faire valoir M. Thiers auprès des purs, il ne s'est pas aperçu qu'il lui attribuait une grossièreté dont l'ancien président est incapable.

—Nous lisons dans le *Pays*:

—A la suite d'une querelle motivée par une discussion politique, un duel a eu lieu avant-hier matin, à cinq heures dans les fossés des fortifications, derrière le bastion 24, entre deux sous-officiers d'infanterie de marine, M. le vicomte de Chasseloup-Laubat, sergent-fourrier de la 10e compagnie du 3e bataillon, et M. Mac-Douglas-Hamilton, sergent dans la même compagnie.

L'acharnement du combat a été tel, que les deux adversaires, légèrement blessés déjà à deux reprises, ont voulu continuer. A la troisième reprise, M. Mac-Douglas, en portant un coup droit au fourrier, lui a traversé le bras et a eu lui-même la main percée de part en part.

Les blessures, quoique sérieuses, ne mettent pas la vie des deux jeunes gens en danger.

M. le ministre a ordonné une enquête sur ce duel.

TAPIS, TAPIS.

17............Rue de Chartres............17

En gros et en détail.

TAPIS EN PIECES—100 pièces anglais et américains.

TOILES CIRÉES, pour planchers, tables, et ornement.

NATTES—100 pièces blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES—toiles pour oreillers, ressorts &c.

ETOFFES A RIDEAUX et à meubles.

RIDEAUX de dentelle et dentelle Nottingham.

Par A. BROUSSEAU.

11 oct—et PP

POUR LA TOUSSAINT!

—A vendre—

A DES PRIX DE PANIQUE,

CHEZ LELIEVRE,

174 rue Royale.

Et No. 9 rue Baronne, près de la rue du Canal.

Tout notre stock d'Ornements de Tombeaux, le plus beau et le plus varié que nous ayons importé jusqu'à ce jour.

Tous les articles sont marqués en chiffres connus. 10 oct—M. M. J. D.

A échanger,

UN terrain qui occupe un mille et quart sur le chemin de fer central de Houston et Texas et près du fleuve de Brazos. Ce terrain est très fertile et annuellement il peut faire une récolte de foin qui peut valoir $5000; en outre il y a du bois sur le terrain assez pour l'usage du fermier. Un raisin au premier abord traverse le terrain à l'un de ses angles.

Qu'avez vous à donner en échange de ce terrain: s'adresser à

B. LAUVRNC?, N. O. P. Office.

10oct—3f

Commercial Restaurant,

107..........Rue de la Douane..........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers meublés pour les dames. [illegible]

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

4oct—1an

Décédée à Paris, le 22 août 1874, Dame ROSA FEURLIES, veuve de AZBY DESTREHAN.

Décédé hier matin, à 4 heures, à l'âge de vingt-six ans et demi, FRÉDÉRIC JAUFROID [illegible]. Ses amis et connaissances et ceux des familles Fuselier et Jaufroid sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 9 heures précises. Son corps est exposé à sa dernière demeure rue Dumaine, entre Tonti et Rocheblave.

Nouvelles du fleuve.

Aux officiers de bateaux à vapeur, aux consignataires et négociants, aux expéditeurs par le fleuve.

L'ATTENTION des officiers de bateaux à vapeur et des négociants qui exportent des marchandises par la voie du fleuve est appelée sur [illegible] NOUVELLES DU FLEUVE du Prix Courant de la Nouvelle-Orléans [illegible]

UN RAPPORT QUOTIDIEN du marché est publié à 2 heures de l'après-midi [illegible]

Aux Nos. 120 & 12? de la rue Gravier.

13 oct—3f

Pour du Comptant Seulement CHEZ

B. T. WALSHE

No. 110 Rue du Canal, No. 110

On trouvera comme de coutume un assortiment complet de vêtements pour

Garçons et Enfants,

De large de dessous pour

Hommes,

le tout d'une fabrique récente et du dernier goût.

Ce stock est très (actuellement détaillé) et est le plus complet comme assortiment et qualité, et sera vendu à bas prix pour du

Comptant Seulement.

Mes amis et mes clients voudront arrêter leur attention sur cette annonce, attendu que cette règle sera rigoureusement suivie cette saison.

Comme je vende pour du comptant seulement, mes prix seront plus réduits qu'ils ne l'ont jamais été, bien que mon stock n'ait jamais été plus irréprochable sous tous les rapports.

Venez visiter mon magasin, vous jugerez par vous-mêmes.

B. T. WALSHE.

110 Rue du Canal, près St. Charles.

15oct—

Le Dr. Geo. J. Friedrichs, Chirurgien dentiste.

EST de retour à la Nouvelle-Orléans et sera heureux de recevoir ses clients. Son cabinet est au No 155 de la rue St Charles, coin Girod, en face de l'Hôtel de Ville. 13 oct—1f

BLOOD, WOLFE & CO.,

Ale et Porter,

EN magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, en bouteilles et pouvant être expédiés.

W. DRUHAM, seul agent. Au No 39 de la rue Commune.

12 oct—1m—Mar. J. D.

Voiliers, etc.

CASSIDY & MILLER,

VOILIERS et gréeurs pour la vente de tentes, etc. [illegible] 13 oct—1m

Charbon. Charbon.

W. G. COYLE & CO.,

Charbons PITTSBURG, ANTHRACITE, CANNEL [illegible] Bureau, No 15 de la rue Gravier. 8 oct—

Bureau de Steamboat [illegible] V. RIVIÈRE, Secrétaire.

Bureau du [illegible] GEO. MATHEW, Secrétaire.

La Compagnie de Meubles

—DE—

MITCHELL & HAMMELSBERG

—AU—

No 105 de la rue du Camp, coin Poydras.

désire qu'on sache et qu'on se rappelle qu'elle vend positivement son stock de meubles et se retire du commerce à la Nouvelle-Orléans.

C'est pour les personnes qui ont l'intention de tenir maison, une occasion rare d'acheter de beaux et d'excellents meubles à des prix très modiques.

GEORGE MITCHELL, Agent.

11 oct—3f

P. DÉJAN,

Marchand de Meubles,

Esplanade Dauphine et Quartier.

PRÉVIENT ses clients et le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de meubles qu'il vendra à des prix d'une modicité [illegible]

Ameublements complets en bois de rose, acajou, cerisier pour chambres à coucher [illegible] 11oct—3m

Pension Privée d'Orléans.

C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par F. LANSENNE, sous le [illegible] BAIN GRATUIT.

MANADE & LACASSAGNE,

60.......rue Decatur (Vieille-Levée)......60

ATTENDU par la Comtesse Duchatel: [illegible] barriques vin Leopold M. André, [illegible] barriques vin St Laurent.

En magasin et à vendre:

100 barriques vin Leopold M. André,
[illegible] barriques vin St. Laurent,
100 caisses Cognac,
[illegible] caisses Balsamique des Pyrénées,
[illegible] Cognac.

Blanchissage de Rideaux à neufs.

MME SIMON rappelle aux dames sa grande spécialité pour le blanchissage de Rideaux à neufs. [illegible]

Mme SIMON, rue Gasquet [illegible]

Bisulfite de Chaux de Bonnabel.

TOUS les sucriers habiles savent que depuis vingt-cinq ans le bisulfite seul est le seul article auquel on peut se fier pour la défécation simple et complète du jus de la canne.

H. BONNABEL. 27 North Peters Street, entre les rues Douane et Bienville. 11 oct—2m.

P. SUARES..........M. SUARES

Première prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de

P. SUARES & Bro,

FABRICANTS DE CIGARES FINS,

80......Rue Gravier......80

Entre Magasins et Tchoupitoulas.

Notre fabrique est la plus ancienne de la ville [illegible] 1er juillet—

Demande de professeur.

UN habitant, demeurant dans la paroisse Ascension, Louisiane, désire engager un professeur sachant l'anglais et le français pour faire l'éducation de ses enfants.

S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 11 oct—3f

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 20 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BREWER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées [illegible]

Tous les dépôts sont payables sur demande.

Le bon Marché! Le bon Marché!

Magasin Ste-Anne,

AU DRAPEAU ROUGE.

Coin Royale et Ste-Anne.

20,000 paires de Chaussures de tous genres,

VENDUS SANS RÉSERVE.

NOTA.—En annonçant au public la liquidation de notre présent stock, nous lui dirons que cette vente est sans réserve et nos chaussures d'une qualité supérieure, offrent des avantages [illegible]

Notre nouvelle méthode dans la confection des bottines Couvertes ainsi que la bottine Dunlevy [illegible]

2 oct—1m. D. M. J. S.

Cinquième et dernier

CONCERT TOMBOLA.

—AU PROFIT DE LA—

Bibliothèque Publique du KENTUCKY.

Tirage certain le 30 Novembre 1874.

[illegible]

C'est le dernier concert de la série [illegible]

THOS. E. BRAMLETTE, Agent et directeur.

7 oct—3f

ELIE BOUGÈRE.

Marchand de bardeaux en cyprès.

PIQUETS pour barrières d'habitations et de terrains, bondés et barils, merrins, douves pour [illegible] Au No. 113 de la RUE DE LA DOUANE, en [illegible]

O. VALETON, ENCANTEUR

A TRANSFÉRÉ sa salle d'encan du No. 43, au No. 58 rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette. Jours de vente: Mardi, jeudi et vendredi.

Gages. Gages. Gages.

JE préviens respectueusement les personnes [illegible] J. ANGLADE.

Préservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 124 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

[illegible]

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

108......rue du Canal......108

ELKIN & CO.,

REÇOIVENT, en ce moment,

Tapis, Velours et de Bruxelles. [illegible] TROIS FILS et INGRAIN.

Prix modiques.

Avis.

LES ÉTRANGERS français, allemands, italiens [illegible] J. G. EUSTIS.

CHARBON MOUNT CARBON,

A Vendre par

WASHINGTON MORTON

au No 126 de la rue Gravier. 27 sept—1m

Changement de local.

A. BIDWELL & Co.,

Marchands de provisions,

Ont transféré leur magasin du No 23 de la rue Poydras

—au—

No 86 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette.

1oct—1m

Aux Voyageurs.

DES personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que le RESTAURANT COSMOPOLITAIN était vendu et fermé, nous croyons nécessaire de le démentir. [illegible]

M. ET MME CHAPLAIN.

Professeur.

UN Français marié, résidant depuis quinze ans aux Etats-Unis et enseignant bien l'anglais, offre ses services comme professeur soit dans une institution, soit dans une famille en ville ou à la campagne.

S'adresser à A. Malzman, Lock Box No 2??. 27 sep—

Nourrice.

UNE française ayant un enfant de huit mois désire une [illegible] S'adresser par lettre "Nourrice" bureau de l'Abeille.

Pianos.

M. J. GAUDIN fait part à sa clientèle qu'il a transféré son magasin de Pianos de la rue [illegible] Pleyel [illegible]

Chambres et Pension.

MADAME MAZUC a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle vient de transférer sa pension au No. ?? de la rue Dauphine [illegible]

$50 de récompense.

IL a été perdu ou volé, mardi, 15 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Camp, coin St-Charles, une montre en or, à boîte à double boîtier sur laquelle sont gravées à l'extérieur le nom de D. E. Morphy et à l'intérieur les mots: Friendship and gratitude—to D. E. Morphy, 1862. On ne fera aucune question à la personne qui la rapportera à D. E. Morphy, encanteur, No. 129 et 130 de la rue des Magasins. 17 sept—

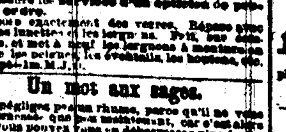

G. H. ZIMMERMANN,

Au No. 1?? de la rue du Canal,

s'est assuré les services d'un opticien de premier ordre.

Il pose exactement des verres. [illegible]

Un mot aux sages.

NE négligez pas un rhume, parce qu'il ne vous tracasse que peu maintenant [illegible]

A. CARRIÈRE, Agent pour la Louisiane, 25 rue de Chartres.

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et d'articles de fantaisie, étoffes, rideaux, soieries, etc. [illegible]

Mlle. B. de MIRANDA,

Institutrice Espagnole,

MLLE B. de Miranda, 124 rue Julia offre ses services [illegible]

Adresse aux votants conservateurs de la Paroisse d'Orléans.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse. Nouvelle-Orléans, 2? sept. 1874.

Le Comité Démocrate de Paroisse croit nécessaire, en ce moment, d'appeler l'attention de leurs concitoyens conservateurs sur l'importance de conserver et de compléter leur organisation pour la prochaine campagne.

Il est du devoir de tout citoyen patriote de s'enregistrer, de voter et de voir à ce que son vote soit compté.

L'organisation et l'enthousiasme qui ont valu au peuple une victoire glorieuse le 14 du courant lui vaudra un enregistrement honnête, une élection honnête et un compte honnête. Nous ne demandons pas davantage pour le succès de notre cause en novembre.

Faites inscrire chaque votant conservateur. Faites comprendre à tout étranger qui a droit à la naturalisation l'importance d'agir immédiatement afin d'aider au salut de l'Etat.

Maintenez l'organisation de vos clubs; assurez de sauver la Louisiane par l'élection d'hommes intègres et capables.

F. MALOCHÉE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie de Levées de la Louisiane,

Au No 25 de la rue Carondelet.

LA commission d'ingénieurs de l'Etat ayant aujourd'hui, ordonné que quatre vingt six (86) levées, formant environ deux millions de verges des cubes [illegible]

Par ordre du président, THOS. I. DIX, Secrétaire et Trésorier.

Nelle-Orléans, 1er oct. bre 1874.

P. E. THEARD,

Ex-Juge à la 4ème Cour de District.

AVOCAT,

No 11 RUE ROYALE.

CONTRACTE avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et autres, par abonnement à l'année, pour une modique compensation.

S'occupe activement des affaires de commerce et d'assurance.

Se charge du règlement des successions et du recouvrement des billets hypothécaires.

Donne des consultations gratuites de 9 à 10 1/2 A. M. chaque jour.

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.

M. PIERRE CASAUBIELH, ancien propriétaire du magasin de chaussures connu sous l'enseigne du "Pauvre Diable", a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert un nouveau magasin rue Dauphine, le 1er octobre 1874 [illegible] 27 sept—1m

BORNIO & BROTHER

77 - - - Rue Gravier - - - 77

Nouvelle-Orléans, Lne.

IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuille et préparé, de Cuba.

La plus ancienne maison d'importation du Sud,

Etablie en 1848.

300,000 cigares de la Havane, de toutes grosseurs et des marques les plus célèbres.

Tabac de la Havane en feuille.

—Egalement—

100 caisses tabac de la Pennsylvanie, en feuille.

—Et—

600,000 cigares du pays, de toutes grosseurs, faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut [illegible]

Bornio & Brother,

Au No. 77 de la rue Gravier.

BARNETT & CAMMACK,

COURTIERS,

28......RUE CARONDELET......28

Achètent et vendent:

BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

Taxes et Licences [illegible]

Négociations d'hypothèques.

Ne Plus Ultra

J. BALLESTER,

au coin des rues Bienville et Chartres, [illegible]

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 62 rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto, Sherry, huiles d'olives. [illegible]

AU PROGRÈS.

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60,

entre Bienville et Conti.

Succursale rue Royale, No 68, près Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que M. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 129 de la rue Royale entre les rues Bienville et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être décousues; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

Une maison à deux étages, No 349 rue Dauphine [illegible] S'adresser à O. HOPKINS, 26 rue Union.

A Vendre,

[illegible] GROCERIES [illegible] Une belle grocerie, bien achalandée [illegible]

A Vendre.

Magasin de Chaussures pour Hommes et pour Dames.

M. LUDRE offre à vendre à des conditions très avantageuses son magasin de chaussures situé au No. 134 de la rue Royale. [illegible]

A louer

DE suite, le premier et deuxième étage meublé [illegible] Maison situé No 164 rue St-Louis et 102 rue Dauphine. S'adresser sur les lieux. 5 oct—

A Louer,

LA jolie maison cottage, avec grande cour [illegible] rue du Bayou [illegible]

A Louer,

LES deux magasins, No 2?4 et 1?? [illegible]

Grocerie à Vendre,

GROCERIES Rue Royale, [illegible] S'adresser sur les lieux.

A Louer

LES appartements situés au 1er étage de la maison F. [illegible] 149 rue du Canal, près l'encoignure Carondelet. Possession immédiate.

A Vendre à bas prix,

Au comptant ou en papier accepté en ville

3 Réservoirs de raffinerie [illegible] DANL. et JAS. D. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

18 53 50 36 4 69 41 45 ?9 66 10 19

[illegible] Nouvelle-Orléans, Louisiane. 11 oct. 1874.

INSTITUTIONS.

Ouverture du Collège Ste-Marie.

Jefferson, Paroisse St-Jacques, Lne.

CE collège [illegible]

St-Aloysius Academy,

Au coin des rues Chartres et Quartier.

LA prochaine session de cette institution commencera [illegible]

JEFFERSON ACADEMY

Au No. 43 de la rue Bourbon,

Entre les rues Bienville et Douane.

—DIRIGÉ PAR—

G. J. LORD.

La session de 1874-75 de cette institution commencera le MARDI, 1er septembre. [illegible]

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. [illegible]

[illegible] L. MARTON.

PENSION FRANÇAISE

MME SCHULTZ-GRAMMONT prévient ses amis [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....1?

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

[illegible]

GAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux.

73.....VIEILLE-LEVÉE......73

NOUVELLE-ORLÉANS.

I. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

[illegible]

AVIS.

[illegible]

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

Office Customhouse Building, near to U. S. Court-rooms. [illegible]

MORRISON & WOODWARD

[illegible]

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9 - - - - Rue St-Louis - - - - 9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Cha. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Aug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co. Double Ancre.

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1868, 1865, 1858 et S. O. P.

Vins Rouges de [illegible] St-Vivier et [illegible]

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée,
GAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT NATTOLA, [illegible]

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux Magasins Bleus.

Coin Vieille-Levée et Bienville. Nlle-Orléans.

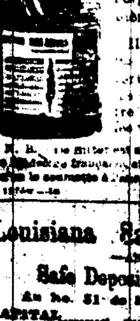

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, est le fruit de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de première choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour reposer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans ce siècle avancé, un précieux efficace contre les maladies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

[illegible]

Louisiana Savings Bank

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No. 31 de la rue du Camp.

CAPITAL........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

[illegible]

J.O. CONERY, FRED. WING,
?. E. ELLIS, W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

[illegible]